

DEPARTEMENT  
DE L' EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20200306-D2020-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

**MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY**

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

LE : 02/03/2020

Séance du Vendredi 06 Mars 2020

DATE D'AFFICHAGE

LE : 10/03/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 7

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 Mars 2020 s'est réuni en session ordinaire publiquement en Mairie de Ste Geneviève lès Gasny le Vendredi 06 Mars 2020, à 19 heures, sous la présidence de : Mr BENY Marcel, Maire.

VOTANTS : 8 pour

ABSENT(S) : 4

POUVOIR : 1

Étaient présents : Mme. JAUMOTTE Caroline, M BOIROTH Thierry, Mme ISAMBOURG Silvana, Mme SALAUN Armelle, M BRISSONNET Sylvain, M. BOUILLON Georges, M.DELANNOY Jean-Pierre.

Absents excusés : M OSZCZYPALA Stéphane (arrivé plus tard), Mme RIGAUX Carine (pouvoir donné à M. BOUILLON), M. PARIS Thierry.

Secrétaire de séance : Mme SALAUN Armelle

Objet : Vote du Compte Administratif 2019 (Le Maire s'est retiré et n'a pas pris part au vote, Monsieur BOUILLON a été élu président pour cette délibération)

Après avoir examiné le budget primitif 2019 et après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ensemble de la comptabilité soumise à son examen (ci-après).

Budget Principal :

Réalisations de l'exercice :

- Dépenses de fonctionnement : 376 662.48€
- Recettes de fonctionnement : 435 265.19€
- Résultat de l'exercice en fonctionnement : excédent de 58 602.71€
- Dépenses d'investissement : 64 511.38€
- Recettes d'investissement : 91 270.24€
- Résultat de l'exercice en investissement : déficit de 26 758.86€

Report de l'exercice 2018 :

- Report en section de fonctionnement (002) excédent : 151 292.43€
- Report en section d'investissement (001) déficit : 70 366.65€
- (Part affectée à l'investissement (R1068) : 70 366.65€)

Restes à réaliser à reporter en 2020 :

- Section d'investissement en dépenses : néant

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2018	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultat de l'exercice 2019	Restes à réaliser 2019 (dépenses)	Résultat de clôture de l'exercice 2019
INVEST.	-70366.65		+26 758.86€		-43 607.79
FONCT.	+221 659.08	-70366.65	+58 602.71		+209895.14

Budgets annexes :

CCAS : suite dissolution du CCAS au 31/12/2019 report de l'excédent au budget communal 2020

Résultat d'exercice : déficit - 474.30€

Résultat de clôture de 2019 : excédent de 1451.92€

Caisse des Ecoles : Résultat de clôture de 2019 : excédent de 2 908.94€

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 06 mars 2020.

Le Maire, Marcel BENY.

